



CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE-RENDU du 03 avril 2013 (valant procès-verbal)

Étaient présents : Michel Lauzet, Christian Lejeune, Jean-Pierre Fel, Jacques Lours, Pierre Etienne Toire, Hugues Deknudt, Arnaud Dardon, Maurice Degoul, Marcelle Viprey, Nicole Bonal, Michel Noël, Francis Navarro, Jeanne Georgette Four, Michel Ajalbert
Sous la présidence de M. Guillaume Laybros, Maire.

A été élu secrétaire de séance : Michel Lauzet.

Sommaire

I – Présentation et vote des comptes administratifs et des comptes de gestion 2012	1
II – Vote des taux des contributions directes	4
III – Evolution du tarif de l'assainissement.....	4
IV – Présentation et vote des budgets primitifs 2013.....	4
V – Rythmes scolaires.....	9
VI – Questions et informations diverses	10

Ouverture de la séance à 20H30

M. le Maire accueille M. Xavier ANTONY nouveau percepteur de la Trésorerie de Vic-sur-Cère.

I – Présentation et vote des comptes administratifs et des comptes de gestion 2012

Présentation par M. Xavier ANTONY. Ces documents retracent l'exécution des dépenses et recettes de 2012.

Compte administratif du lotissement « Les Cazeaux »

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés					0,00 €	0,00 €
Opérations de l'exercice	51 890,10 €		51 890,10 €	51 890,10 €	103 780,20 €	51 890,10 €
TOTAL	51 890,10 €	0,00 €	51 890,10 €	51 890,10 €	103 780,20 €	51 890,10 €
Résultat de clôture	51 890,10 €				51 890,10 €	
Restes à réaliser						
TOTAL CUMULE	51 890,10 €				51 890,10 €	
RESULTAT DEFINITIF	51 890,10 €				51 890,10 €	

Déficit repris en dépenses d'investissement en 2013 : **51 890,10 €**

Compte administratif de l'eau

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés		32 473,08 €		10 043,35 €	0,00 €	42 516,43 €
Opérations de l'exercice	2 890,30 €	5 700,00 €	85 083,91 €	79 788,29 €	87 974,21 €	85 488,29 €
TOTAL	2 890,30 €	38 173,08 €	85 083,91 €	89 831,64 €	87 974,21 €	128 004,72 €
Résultat de clôture		35 282,78 €		4 747,73 €		40 030,51 €
Restes à réaliser	42 142,70 €	17 100,00 €			42 142,70 €	17 100,00 €
TOTAL CUMULE	42 142,70 €	52 382,78 €	0,00 €	4 747,73 €	42 142,70 €	57 130,51 €
RESULTAT DEFINITIF		10 240,08 €	-	4 747,73 €	-	14 987,81 €

Excédent reporté en recette d'investissement en 2013 (cpte 001)

Excédent reporté en recette de fonctionnement en 2013 (cpte 002)

Compte administratif de l'assainissement

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés	133 732,24 €			7 605,83 €	133 732,24 €	7 605,83 €
Opérations de l'exercice	32 040,61 €	221 518,84 €	48 016,46 €	43 979,86 €	80 057,07 €	265 498,70 €
TOTAL	165 772,85 €	221 518,84 €	48 016,46 €	51 585,69 €	213 789,31 €	273 104,53 €
Résultat de clôture		55 745,99 €		3 569,23 €		59 315,22 €
Restes à réaliser	2 074,10 €				2 074,10 €	0,00 €
TOTAL CUMULE	2 074,10 €	55 745,99 €	0,00 €	3 569,23 €	2 074,10 €	59 315,22 €
RESULTAT DEFINITIF		53 671,89 €	-	3 569,23 €	-	57 241,12 €

Excédent reporté en recette d'investissement en 2013 (cpte 001)

Excédent reporté en recette de fonctionnement en 2013 (cpte 002)

Compte administratif de la commune

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés		135 351,88 €		187 175,01 €	0,00 €	322 526,89 €
Opérations de l'exercice	320 752,31 €	120 996,39 €	501 943,21 €	595 896,78 €	822 695,52 €	716 893,17 €
TOTAL	320 752,31 €	256 348,27 €	501 943,21 €	783 071,79 €	822 695,52 €	1 039 420,06 €
Résultat de clôture	64 404,04 €			281 128,58 €		216 724,54 €
Restes à réaliser	107 104,79 €	74 886,86 €			107 104,79 €	74 886,86 €
TOTAL CUMULE	171 508,83 €	74 886,86 €	0,00 €	281 128,58 €	107 104,79 €	291 611,40 €
RESULTAT DEFINITIF	96 621,97 €		-	281 128,58 €	-	184 506,61 €

Excédent de 281 128,58 € affecté comme ceci :

Couverture du besoin de financement de l'investissement en 2013 : **96 621,97 €**
(cpté 1068)

Excédent reporté en recette de fonctionnement en 2013 : **184 506,61 €**
(cpté 002)

Vote des comptes administratifs 2012

Comme le prévoit la réglementation, M. le Maire sort de la salle pendant les débats et le vote des comptes administratifs.

Michel LAUZET, 1^{er} adjoint prend la présidence et demande à l'assemblée s'il y a des questions ?

Pas de question, l'assemblée passe aux votes :

Loftissement :

POUR : 14
CONTRE : 0
ABSTENTIONS : 0

Eau :

POUR : 14
CONTRE : 0
ABSTENTIONS : 0

Assainissement :

POUR : 14
CONTRE : 0
ABSTENTIONS : 0

Commune :

POUR : 14
CONTRE : 0
ABSTENTIONS : 0

Les comptes administratifs sont votés à l'unanimité.

M. le Maire revient dans la salle du Conseil et Michel LAUZET l'informe des votes.

M. le Maire remercie l'assemblée.

Vote des comptes de gestion 2012

Comme le prévoit la réglementation, M. le Maire sort de la salle pendant les débats et le vote des comptes administratifs.

Michel LAUZET, 1^{er} adjoint prend la présidence et demande à l'assemblée s'il y a des questions ?

Pas de question, l'assemblée passe aux votes :

Loftissement :

POUR : 14
CONTRE : 0
ABSTENTIONS : 0

Eau :

POUR : 14
CONTRE : 0
ABSTENTIONS : 0

Assainissement :

POUR : 14
CONTRE : 0
ABSTENTIONS : 0

Commune :

POUR : 14
CONTRE : 0
ABSTENTIONS : 0

Les comptes de gestion du Trésorier sont votés à l'unanimité.

M. le Maire revient dans la salle du Conseil et Michel LAUZET l'informe des votes. M. le Maire remercie l'assemblée et M. ANTHONY.

II – Vote des taux des contributions directes

Présentation par Jean-Pierre FEL.

Pas d'augmentation des taux. Juste augmentation des bases établies par la loi de finances.

ETAT DE NOTIFICATION DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2013					
I – RESSOURCES FISCALES A TAUX CONSTANTS					
	Bases d'imposition effectives 2012 1	Taux d'imposition communaux de 2012 2	Taux d'imposition plafonnés 2013 3	Bases d'imposition prévisionnelles 2013 4	Produits à taux constants (col.4 x col.2 ou col.3) 5
Taxe d'habitation.....	754 045	9,31	>>>	771 500	71 827
Taxe foncière (bâti).....	493 418	16,46	>>>	512 800	84 407
Taxe foncière (non bâti).....	40 797	72,48	>>>	41 700	30 224
CFE.....			>>>		0
Bases de taxe d'habitation relatives aux logements vacants 6			>>>	Total :	186 458

VOTE : Pour : 15 Contre : 0 Abstentions : 0

III – Evolution du tarif de l'assainissement

De gros travaux ont été réalisés sur l'assainissement.

Proposition d'une augmentation mesurée de +0,10 € par mètres cube de la redevance assainissement pour passer à 0,89€/m³ en 2013.

Pour une consommation type de 120 m³ cela reviendrait à une augmentation d'environ 12€ (susceptible de changements de quelques centimes suivant évolution des taux des taxes de l'agence de l'eau)

Au total cela fera environ 1500 € de recettes supplémentaires pour la commune.

VOTE : Pour : 15 Contre : 0 Abstentions : 0

IV – Présentation et vote des budgets primitifs 2013

La parole est donnée à M. le Trésorier.

Lotissement « Les Cazeaux »

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
	Prévisions 2013		Prévisions 2013
Etudes et prestations de service	25 000,00 €	Ventes de terrains aménagés	218 890,10 €
Travaux de viabilisation	132 000,00 €		
Publicités, publications...	10 000,00 €		
Opérations d'ordre			
Sortie de stocks	218 890,10 €	Constitution de stocks	167 000,00 €
TOTAL	385 890,10 €	TOTAL	385 890,10 €

SECTION D'INVESTISSEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
	Restes à réaliser	Prévisions 2013		Restes à réaliser	Prévisions 2013
Déficit antérieur reporté		51 890,10 €			
Opérations d'ordre					
Opération d'ordre de section à section		167 000,00 €	Opération d'ordre de section à section		218 890,10 €
TOTAL			TOTAL		
218 890,10 €			218 890,10 €		

VOTE : Pour : 15 Contre : 0 Abstentions : 0

La parole est donnée à Jean-Pierre FEL, adjoint aux finances.

Service de l'eau

SECTION DE FONCTIONNEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
		Prévisions 2013			Prévisions 2013
Amortissement des réseaux		5 700,00 €	Reprise résultat CA 2012		4 747,73 €
Intérêts des prêts		0,00 €	Produit eau		39 800,00 €
Reversement commune		10 000,00 €	Produit taxes		16 000,00 €
Charges générales		41 377,73 €	Produit travaux / compteurs		1 000,00 €
Charges exceptionnelles		13 300,00 €	Redevance assainissement		21 600,00 €
Virement à l'investissement		0,00 €	Produits divers		0,00 €
Revers Redev Pollution		11 600,00 €	Amortiss. subv. d'invest.		333,00 €
Non-valeur		1 503,00 €			
TOTAL			TOTAL		
83 480,73 €			83 480,73 €		

SECTION D'INVESTISSEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
	Restes à réaliser	Prévisions 2013		Restes à réaliser	Prévisions 2013
Remboursement prêts		0,00 €	Reprise résultat CA 2012		35 282,78 €
			Amortissement des réseaux		5 700,00 €
Amortiss. subv. d'invest.		333,00 €	Virement du fonctionnement		0,00 €
			FCTVA 2012		0,00 €
Etude protection des captages	24 942,70 €		Conseil Général (25%)	5 700,00	
			Agence de l'eau (50%)	11 400,00 €	
Sécurisation des captages		15 607,08 €			
Modernisation des réseaux	17 200,00 €				
TOTAL			TOTAL		
58 082,78 €			58 082,78 €		

Pas d'emprunt sur l'eau.

Protection des captages : on devrait avoir sous peu l'étude agricole. Ensuite il y aura le calcul des indemnités pour les propriétaires suivant les périmètres retenus, suivi d'une enquête publique. Nous n'aurons pas l'arrêté des périmètres avant 2014.

Pour les travaux sur les captages, actuellement on peut espérer 50% de financement de l'Agence de l'Eau Adour Garonne et 25% du Conseil Général. Seul impératif : ils ne financent qu'un seul dossier. Il faut donc avoir le programme complet des travaux à effectuer sur tous les captages pour déposer un seul dossier et faire ensuite les travaux sur plusieurs années.

VOTE : Pour : 15 Contre : 0 Abstentions : 0

Service de l'assainissement

SECTION DE FONCTIONNEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
		Prévisions 2013			Prévisions 2013
Amortissement du réseau		25 258,00 €	Reprise résultat CA 2012		3 569,23 €
Intérêts des prêts		16 800,00 €	Produits redevance		26 000,00 €
Charges générales		13 723,23 €	Subvention commune		24 000,00 €
Charges exceptionnelles		200,00 €	Divers (Agence de bassin...)		1 300,00 €
Virement à l'investissement		0,00 €	Amortiss. subv. d'invest.		6 412,00 €
Revers redev. modern. rés.		5 300,00 €			
Dépenses imprévues		0,00 €			
TOTAL		61 281,23 €	TOTAL		61 281,23 €

SECTION D'INVESTISSEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
	Restes à réaliser	Prévisions 2013		Restes à réaliser	Prévisions 2013
Remboursement prêts		19 000,00 €	Amortissement réseau		25 258,00 €
Amortiss. Subv. d'invest.		6 412,00 €	Reprise résultat CA 2012		55 745,99 €
			Virement du fonctionnement		0,00 €
			Emprunt		17 578,11 €
			FCTVA 2012		700,00 €
			Excédent de fonctonn. Capitalisé (1068)		
Assainiss Le Vialard		106 500,00 €	DETR (20%)		17 352,00 €
			Conseil Général (20%)		17 352,00 €
Etude plan d'épandage	2 074,10 €				
TOTAL		133 986,10 €	TOTAL		133 986,10 €

VOTE : Pour : 15 Contre : 0 Abstentions : 0

Commune

FONCTIONNEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
011	Charges de gestion générale	196 650,00 €	002	Excédent fonction. reporté	184 506,61 €
012	Charges de personnel	230 000,00 €	013	Atténuation de charges	8 000,00 €
023	Virement à l'investissement	219 672,00 €	70	Ventes, prestat.serv., march...	55 300,00 €
65	Autres charges gestion courante	97 825,36 €	73	Contributions directes	206 358,00 €
66	Charges financières	21 000,00 €	74	Dotations	266 788,00 €
022	Dépenses imprévues	12 322,25 €	75	Autres produits gestion courante	61 100,00 €
67	Charges exceptionnelles	4 135,00 €	76	Produits financiers	40,00 €
68	Dotations aux amortissements	3 923,00 €	77	Produits exceptionnels	4 535,00 €
73	Impôts et taxes	1 100,00 €			
	TOTAL	786 627,61 €		TOTAL	786 627,61 €

Un emploi aidé peut être recruté et qui nous coûterait 6000 € sur l'année.
Les conditions sont à examiner précisément.

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS			
FNACA	100 €	Comice agricole	180 €
ACCA	350 €	Croq'Vacances	6 820 €
Société de pêche	150 €	Thiézac Energy Club (TEC)	300 €
Amicale laïque	460 €	UNSS Vic-sur-Cère	100 €
Comité des fêtes	610 €	One Two Tripoux	3 000 €
Club du Puy des Roses	150 €	Donneurs de sang	100 €
Amicale des sapeurs	460 €	ADAPEI	100 €

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 03 AVRIL 2013

Ass jeunes sapeurs pompiers	150 €	ADMR	300 €
Secours catholique	100 €	Institut d'études occitanes	200 €
Secours populaire	100 €	Coopérative scolaire	1 350 €
TOTAL : 15 080 €			

Subvention One Two Tripoux : baissée à 3000 € comme prévu.

Association Nanga Boussum : les 300 € de l'année dernière était une subvention exceptionnelle non reconduite cette année.

Coopérative scolaire : participation de la commune à la classe culturelle à Trielle (au prorata du nombre d'enfants de Thiézac)

Section d'investissement

Opérations	Articles	DEPENSES		Articles	RECETTES		
			Nouvelles propositions			Nouvelles propositions	
Opérations financières (00)	1641	Remboursement du capital des emprunts	69 000,00 €	10222	FCTVA 2013 (dép. 2012)	17 000,00 €	
	001	Résultat reporté (résultat de clôture en investiss. 2012)	64 404,04 €	001	Résultat reporté (résultat de clôture en investiss. 2012)	0,00 €	
				10223	Taxe d'aménagement	6 000,00 €	
				021	Virement du fonctionn.	219 672,00 €	
				1641	Emprunt	0,00 €	
				1068	Affectation	96 621,97 €	
	165	Caution		1 000,00 €	165	Caution	1 000,00 €
				10251	Dons et legs	6 761,00 €	
TOTAL :		0,00 €	134 404,04 €	TOTAL :		0,00 €	347 054,97 €

Opérations non individualisées (000)	2041582	Eclairage Public		6 800,00 €				
	2183	Matériel informatique		1 200,00 €				
	2152	Mobilier urbain		4 800,00 €				
	21578	Matériel divers		3 600,00 €				
	2158	Numéros de rues	200,00 €		600,00 €			
	21568	Extincteurs			3 000,00 €			
	2115	Achat terrain Lafon			7 500,00 €			
TOTAL :		200,00 €		27 500,00 €	TOTAL :		0,00 €	0,00 €

Matériel informatique : remplacement ordinateur mairie

Mobilier urbain : tables et bancs extérieurs

Matériel divers : achat d'un Karcher et d'une tondeuse

Achat terrain Lafon : coût du terrain + frais de Notaire

Opérations d'ordre	28031-040	Amortissement frais d'études			2 616,00 €
	2804158 2-040	Amortissement Fds de concours SDEC			1 307,00 €
TOTAL :		0,00 €		0,00 €	3 923,00 €

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 03 AVRIL 2013

		DEPENSES				RECETTES			
Opérations	Articles		Restes à réaliser	Propositions nouvelles	Articles		Restes à réaliser	Propositions nouvelles	
000 Non individualisé	2313	Travaux salle des fêtes	3 317,51 €						
TOTAL du programme :			3 317,51 €	0,00 €	TOTAL du programme :			0,00 €	0,00 €
Prog.16 Ancienne école Salihes	2315	Travaux Travaux complémentaires (accès handi, préau, WC)	63 298,48 €	10 300,00 €	1323 13251 1341 1322 1328 1641	Conseil Général Communauté de Communes DETR 2012 Conseil Régional Agence de l'Eau Emprunts	8 400,00 € 16 411,00 €	11 500,00 € 12 322,00 € 3 500,00 € 48 600,00 €	
TOTAL du programme :			63 298,48 €	10 300,00 €	TOTAL du programme :			24 811,00 €	75 922,00 €
Prog.18 Restructur. & rénovation école	2315	1ère tranche		717 600,00 €	1323 1323 1341 13251 1328 1641	Conseil Général FEC 2011 DETR Communauté de Communes Réserve parlementaire Emprunt		142 273,00 € 7 740,00 € 213 410,00 € 30 159,00 € 50 000,00 € 74 018,00 €	
TOTAL du programme :			0,00 €	717 600,00 €	TOTAL du programme :			0,00 €	517 600,00 €
Prog. 22 PLU-ZPPAUP	202	PLU - ZPPAUP Mise à jour PLU Mise à jour étude agricole	30 720,80 €	11 482,00 € 1 196,00 €	1321 1323	DRAC (50%) Conseil Général (30%) Etat	6 750,00 € 6 749,25 €	7 300,00 €	
TOTAL du programme :			30 720,80 €	12 678,00 €	TOTAL du programme :			13 499,25 €	7 300,00 €
Prog. 26 Patrimoine		Fontaine de Lagoutte Fontaine du Bourg		7 000,00 €					
TOTAL du programme :			0,00 €	7 000,00 €	TOTAL du programme :			0,00 €	0,00 €
Prog. 28 Exploitation forestière		Piste Salihes-Caylane Etude Armandie		5 083,00 € 1 794,00 €	1328	FEC 2012	5 658,00 €		
TOTAL du programme :			0,00 €	6 877,00 €	TOTAL du programme :			5 658,00 €	0,00 €
Prog. 29 Station service					1321 1328	Reliquat DDR CPDC	1 218,61 € 26 500,00 €	4 900,00 €	
TOTAL du programme :			0,00 €	0,00 €	TOTAL du programme :			27 718,61 €	4 900,00 €
Prog. 30 Eglise Saint Martin	2315	Restauration du retable Vitreaux Etude préalable Electrific. lustres Eglise	9 568,00 €	3 676,00 € 4 784,00 € 10 500,00 €	1323 1321 1323 1322 10251	Conseil Général DRAC (20%) Conseil Général (20%) Conseil Régional (10%) Participation Evêché	3 200,00 €	1 535,00 € 1 535,00 € 767,00 € 7 000,00 €	
TOTAL du programme :			9 568,00 €	18 960,00 €	TOTAL du programme :			3 200,00 €	10 837,00 €
TOTAL DEPENSES			107 104,79 €	935 319,04 €	TOTAL RECETTES			74 886,86 €	967 536,97 €
			1 042 423,83 €					1 042 423,83 €	

Programme 16 :

L'enveloppe d'emprunt sera couverte par le montant des loyers de l'appartement et de l'atelier.

Programme 18 :

La nouvelle prévision budgétaire de l'architecte suite à la modification des plans, et qui a bien diminuée, s'élève aujourd'hui à environ 553 000 € HT. Cette petite marge permettra de faire face aux imprévus et à l'équipement de la cantine qui n'est pas compris.

Programme 22 :

Suite au retard pris à cause du PPR, il est nécessaire de faire plusieurs mises à jour sur le travail déjà effectué pour le PLU et l'étude agricole, afin d'intégrer les prescriptions du PPR. Cela a un surcout important. L'Etat prend en charge 7300 €.

Programme 26 :

Rénovation de la fontaine du bourg envisagée mais impossible à financer à l'heure actuelle : 17 000 €.

Programme 28 :

Piste pour continuer l'exploitation forestière des sapins de Salilhès.

Etude Armandie : toujours dans le même schéma d'aménagement des forêts, pour exploiter le hêtre sur Armandie et le sortir par le Perthus.

Rappel : sur les recettes du bois, nous reversons 50% à l'Etat car c'est eux qui avaient fait la plantation.

Pierre TOIRE : il faudrait que les recettes nous payent les pistes.

Programme 29 :

CPDC : aucune nouvelle. Très difficile à joindre. M. JARLIER et l'ancien Préfet sont intervenus mais pas d'avancée.

Pierre TOIRE : revient sur les 3000 € des extincteurs. Cela peut paraître cher mais ils n'ont pas été changés au fur et à mesure par l'ancien contrôleur SICLI. Aujourd'hui, étant assuré chez Groupama, c'est la société Bouvier qui fait ce contrôle gratuitement et nous a fait un devis pour tous les remettre aux normes.

Guillaume LAYBROS : pas de voirie cette année. A l'étude : transférer la route de Niervèze en route départementale car c'est une route touristique et qui fait la jonction entre deux communes, mais assez difficile.

VOTE : Pour : 15 Contre : 0 Abstentions : 0

Vote des budgets primitifs 2013

Lotissement :

**POUR : 15
CONTRE : 0
ABSTENTIONS : 0**

Eau :

**POUR : 15
CONTRE : 0
ABSTENTIONS : 0**

Assainissement :

**POUR : 15
CONTRE : 0
ABSTENTIONS : 0**

Commune :

**POUR : 15
CONTRE : 0
ABSTENTIONS : 0**

Les budgets sont adoptés à l'unanimité. M. le Maire remercie le Conseil.

V – Rythmes scolaires

Principe : 4,5 jours/semaine. Nous sommes déjà à 4,5 jours/semaine par dérogation.

Difficulté : la commune devra financer 3H/semaine de Temps d'Activité Périscolaire axés sur des domaines culturels et sportifs. Ce temps ne sera pas obligatoire pour les enfants.

La première année nous aurons droit à 90€/enfant d'aide pour mettre en place ce système.

Possibilités d'activités à étudier :

- Une personne de Saint-Jacques propose des cours de gym pour environ 30€ de l'heure
- Voir les accompagnateurs de moyenne montagne s'ils peuvent proposer quelque chose
- Initiation à l'occitan

VI – Questions et informations diverses

- **Nicole BONAL** : peut-on déneiger les chemins de Lasmolineries ? Guillaume LAYBROS et Christian LEJEUNE demandent plus de précisions. Pour réponse Nicole BONAL pose une nouvelle question : pourquoi déneige-t-on la Raissonnière car il n'y a personne ?
Pour Christian LEJEUNE c'était sûrement afin que les agents accèdent au château d'eau.
Donc, Nicole BONAL demande si nous déneigeons les captages de Salilhes et du Thau ?
Guillaume LAYBROS ne voit pas comment il serait possible de déneiger ces captages et Christian LEJEUNE ne comprend pas la finalité de cette question.
Pour Nicole BONAL si c'est pour déneiger l'accès au captage il ne faut pas s'arrêter à la maison de la Raissonnière, il faut aller jusqu'au captage. Ceci afin de ne pas mélanger les déneigements publics et privés. D'après elle, les gens se demandent ce que faisait le tractopelle de la commune chez M. DELBERT ?
Guillaume LAYBROS : nous déneigeons les accès quand il y en a besoin. Si une résidence secondaire n'est pas habitée l'hiver nous ne déneigeons pas. Concernant le tractopelle, si les habitants en ont besoin pour de petits travaux nous facturons les heures passées dans la limite de 2h afin de ne pas concurrencer les entreprises de travaux. Quand il s'agit d'un service très minime ou de quelques minutes nous le faisons gracieusement.

Question du public

- **NEANT**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h00